

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate : Le 26 mars 2020

UN CAS POSITIF DE COVID-19 EST CONFIRMÉ DANS LE DISTRICT DU BUREAU DE SANTÉ

NORTH BAY (Ontario) – Le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound (Bureau de santé) a confirmé un premier cas positif de COVID-19. Il s'agit d'une femme dans la soixantaine qui a voyagé à l'étranger. À son retour, elle a suivi la recommandation de s'auto-isoler et a ensuite téléphoné au Bureau de santé qui l'a avisée de subir une évaluation et un test au Centre d'évaluation de la COVID-19 du Centre régional de santé de North Bay. La personne, qui n'a pas été admise à l'hôpital, est retournée chez elle pour continuer son auto-isolément. Le Bureau de santé la suit de près. Le Centre d'évaluation a pris toutes les précautions nécessaires en suivant les processus de contrôle des infections, d'évaluation et d'administration de tests.

« La personne a suivi les recommandations en matière de santé publique liées à la COVID-19 et s'est soumise à une évaluation et à un test en ayant recours au mécanisme d'intervention coordonnée du système de santé du district, composé de la santé publique, des soins primaires et des services de soins actifs, affirme le Dr Jim Chirico, médecin hygiéniste. Les membres de notre communauté doivent continuer à s'épauler afin d'assurer la santé de tous. Les mesures que nous demandons aux gens de prendre serviront à sauver des vies. Isolez-vous à la maison si vous êtes malade et éloignez-vous physiquement des autres. »

On s'attend à d'autres cas positifs de COVID-19 dans le district du Bureau de santé. Les membres du public jouent un rôle clé dans la prévention de la transmission de la maladie. L'éloignement physique (à deux mètres) aidera à ralentir la propagation de la COVID-19 et à sauver des vies. Protégez-vous et protégez ceux qui vous entourent en vous lavant régulièrement les mains ou en utilisant des désinfectants à base d'alcool, en évitant de vous toucher le visage, en vous couvrant quand vous toussiez ou éternuez et en restant chez vous si vous êtes malade.

Présentement, il n'y a aucun traitement précis pour la COVID-19. Sachez que quatre personnes sur cinq atteintes de la COVID-19 ne présenteront aucun symptôme ou auront seulement des symptômes légers. Les personnes qui sont légèrement malades devraient s'isoler et prendre soin d'elles-mêmes à la maison. La plupart s'en remettront après une ou deux semaines tout simplement en traitant les symptômes.

Si vous pensez avoir des symptômes de la COVID-19 ou si vous avez eu un contact étroit avec une personne atteinte de la maladie, isolez-vous d'abord et utilisez ensuite [l'outil d'autoévaluation de l'Ontario](#) pour savoir si vous devez obtenir des soins médicaux. Si vous avez besoin d'aide, téléphonez à votre fournisseur de soins de santé ou au Bureau de santé au 1 800 563-2808. Ainsi, les hôpitaux pourront consacrer leurs ressources de salles d'urgence au traitement des traumatismes et des cas très urgents. Si vous avez de graves symptômes, comme de la difficulté à respirer, composez le 911 et mentionnez vos symptômes ainsi que tout voyage que vous aurez fait récemment.

Visitez le [site Web de l'Ontario](#) pour en savoir plus sur les mesures que prend la province pour continuer à protéger les Ontariens et Ontariennes contre la COVID-19.

Vous pouvez également obtenir d'autres renseignements sur notre site myhealthunit.ca/COVID-19.

-30-

Questions des médias :

Alex McDermid, spécialiste des relations publiques

Tél. : 705 474-1400, poste 5221 ou 1 800 563-2808

Courriel : communications@healthunit.ca